

Discussion

M. Raick.

Y a-t-il du soufre dans le Suprakol ?

M. Viez.

Il y en a 5 % sous forme de sulfate.

M. Preat.

Le point faible du Suprakol réside-t-il dans une moins bonne tenue au feu ?

M. Marcourt.

Des deux liants thermodurcissables que nous avons expérimentés, l'urée-formol a la moins bonne tenue au feu, mais nous n'avons pas de méthode permettant de déterminer quantitativement ce facteur.

M. Lusinchi confirme les conclusions d'Inchar en ce qui concerne la tenue au feu des boulets à l'urée-formol et au Suprakol C. Ce produit est un peu moins bon que le brai, mais on peut arriver à un résultat favorable en ajoutant un très faible pourcentage de charbon gras, de l'ordre de 5 %. On arrive alors à une tenue au feu comparable à celle des agglomérés au brai.

M. Raick.

La ventilation des frais de la distillation à basse température ne comporte pas de détail sur le traitement des sous-produits. Ce point est intéressant, car, dans le passé, la valorisation des sous-produits a été le point noir.

À la fin de la guerre, aux États-Unis, c'était encore la difficulté et c'est ce qui a empêché le développement de la distillation à basse température. Les sous-produits sont totalement différents de ceux que l'on obtient par la distillation à haute température.

M. Ledent.

Nous nous sommes limités aux grandes catégories de sous-produits, l'huile combustible, le gaz et la benzine, évalués en moyenne à 1,30 F les 10.000 kcal, sans étudier leur valorisation chimique.

M. Raick.

Je ne conteste pas la valeur des sous-produits, mais vous ne mentionnez pas les frais de traitement

pour les obtenir. Nous n'avons pas encore de pratique industrielle qui permette de donner un prix de revient pour ces sous-produits spéciaux. Il y a beaucoup de goudrons presque impossibles à traiter et il faut passer par un traitement d'hydrogénation.

M. Ledent.

Les goudrons de basse température sont traités industriellement à Velsen et à Marienau et des données pourraient y être obtenues. Dans notre estimation de prix de revient, les frais de récupération des sous-produits ont été évalués sur la même base que ceux d'une cokerie.

Nous n'avons pas abordé le problème de la valorisation chimique des goudrons mais seulement celui de leur récupération. Tels quels, ils présentent une valeur marchande comme huile combustible.

M. Raick.

J'attire à nouveau votre attention sur les deux points ci-après :

1) La Belgique n'a pas d'usine de traitement des sous-produits de la distillation à basse température. Nous ne savons pas ce qui est valorisable sur le marché. C'est la question des sous-produits qui a fait échouer les essais de distillation à basse température aux États-Unis.

2) À propos de l'utilisation des liqueurs sulfiteuses, nous ignorons les réserves dont nous pourrions disposer à l'avenir. Nous n'en avons pratiquement pas en Belgique. Il y a un ou deux pays où on en produit encore. Depuis bientôt 25 ans, dans l'industrie de la pâte à papier, le procédé au sulfite est en régression continue et fait place au procédé au sulfate. Les États-Unis et le Canada, gros producteurs de papier, emploient systématiquement le sulfate. Les sources de sulfite pour nous, c'est la Norvège, la Suède, la Finlande. L'Allemagne est également en décroissance continue. Les liqueurs sulfiteuses sont coûteuses à transporter, car elles sont corrosives.

On ne peut plus escompter que les sources de sulfite se maintiendraient au régime actuel.

M. Ledent.

Nous avons fait des essais en remplaçant la lessive sulfiteuse par de la farine de manioc avec laquelle des résultats satisfaisants peuvent être obtenus.

nus. Ce ne serait pas un vice rédhibitoire que de devoir abandonner la lessive sulfiteuse. Nous ne pouvons encore dire si l'un ou l'autre est préférable.

M. Raick.

Au Congo, la farine de manioc est un aliment et pourrait manquer.

M. Ledent.

Il existe un marché mondial de manioc et la Belgique en importe de grandes quantités pour l'alimentation du bétail.

M. Viez.

En ce qui concerne la lessive sulfiteuse, il est exact que la proportion de pâte à papier produite par le procédé au sulfite diminue actuellement.

Mais il faut tenir compte du développement de la production de pâte à papier en général. En valeur absolue, la quantité de lessive bisulfiteuse disponible ne diminue pas. En France, on va produire quelques centaines de milliers de tonnes de plus qu'il y a quelques années. C'est donc une source encore valable, d'autant plus qu'une faible partie seulement est utilisée, en général pour les usines chimiques. Il y aurait donc là une source d'approvisionnement pour la Belgique.

M. Raick.

C'est vrai pour la France, mais pas pour le monde entier, le tonnage de lessive sulfiteuse régresse ; aux États-Unis, il n'y a plus eu d'usine à papier au sulfite construite depuis 15 ans. Elles fonctionnent toutes au sulfate.
